****

**APPEL A PROJETS 2019**

**DEMANDE DE BOURSE DE RECHERCHE-IADE SFAR**

**Conditions d’attribution : à lire attentivement**

L’objectif de la bourse de recherche IADE est de soutenir un candidat IADE investi en anesthésie ou réanimation et ayant le projet d’une activité de recherche clinique dans les domaines de l’anesthésie, de l’analgésie, de l’urgence, du tutorat, des sciences humaines, de l’hygiène, du développement durable, des vigilances, de la gestion des risques et de tous autres domaines jugés d’intérêt par la commission IADE.

Les dossiers seront évalués et classés sur des critères d’originalité, de qualité méthodologique, de pertinence clinique et scientifique, de faisabilité, d’adéquation entre le projet et le budget. Cette évaluation sera complétée par l’audition de chaque candidat.

Le montant de la bourse est de 5000 euros.

Le financement sera versé en octobre 2019 après le congrès de la SFAR).

Le lauréat du prix devra s’engager à présenter en 2020, lors de la ½ journée IADE au Congrès de la SFAR l’état d’avancement du projet. Il devra impérativement faire référence de la source de financement de la SFAR sur les publications correspondantes. Un tiré à part des articles devra être adressé au Président de la Commission IADE.

**Le dossier, rempli à partir du modèle ci-dessous est à soumettre à la Présidente de la Commission IADE via le formulaire en ligne avant le 28 février 2019 à minuit.**

**Les candidats seront invités à venir présenter leur projet devant la Commission IADE de la SFAR. La date, l’horaire de passage et la durée de présentation leur seront communiqués courant janvier en fonction du nombre de dossiers soumis.**

La rédaction se fait sur le document ci-dessous en respectant le plan suivant:

I. LE DEMANDEUR

1. Informations générales

2. Curriculum vitae

3. Principales publications

4. Financement prévu pour le projet

5. Orientation future du demandeur

II. LE PROJET DE RECHERCHE

1. Titre
2. Résumé
3. Exposé détaillé du projet de recherche

III. OBLIGATIONS DES BOURSIERS

**I. LE DEMANDEUR**

**1. Informations générales**

Nom :Prénom :Date de naissance :Adresse professionnelle :Affiliation Unité ( UPRES, ESPRI, Unité …): Tel : Fax :email : Adresse personnelle :Tél : Fax :Adhésion à jour au site SFAR-Paramédicale

**2. Curriculum vitae (2 pages maximum)**

Tracez les grandes lignes de votre trajet professionnel, en mettant en avant les compétences acquises et les formations suivies (DU, maîtrise, DEA, Master, thèse d’Université etc.). Une page maximum.

**3. Principales publications du demandeur des cinq dernières années**

Classez les publications en quatre catégories :

1. Articles originaux, Revues avec comité de lecture

2. Communications-Résumés (AFISAR, SFAR, etc.)

3. Publications didactiques

4. Livres et chapitres de livres

**4. Financement prévu pour le projet**

Le multi-financement est possible.

**II. LE PROJET DE RECHERCHE**

**1. Titre**

**2. Résumé (une page maximum)**

Précisez les objectifs, les méthodes, les résultats attendus. Soulignez les mots-clés (10 au maximum).

**3 Exposé détaillé du programme de recherche**

Reprendre le plan suivant :

3.1 Situation actuelle des connaissances sur le sujet

3.2 Position du problème, objectifs et hypothèses

3.3 Méthodes

3.4 Résultats attendus

3.5 Moyens nécessaires et financement prévu du projet (en dehors de la bourse)

3.6 Aspect réglementaire et éthique

3.7 Références (pas plus de 20)

**III. OBLIGATIONS DES BOURSIERS DE LA SFAR**

Je, soussigné(e) ……………………………………….m'engage, dans le cas où ma demande de bourse serait acceptée par la Société Française d'Anesthésie et de Réanimation, à :

1. faire état du soutien de la Société Française d'Anesthésie et de Réanimation (en français dans le texte) dans tous les travaux publiés à partir du projet de recherche soumis (Mr ou Mme X a bénéficié d'une bourse de la Société Française d'Anesthésie et de Réanimation).

2. soumettre les travaux de recherche effectués au congrès annuel de la Société Française d'Anesthésie et de Réanimation.

3. fournir un rapport final des travaux de recherche effectués, au plus tard 2 mois après la fin de la bourse, et à les adresser à la Commission IADE de la Société Française d'Anesthésie et de Réanimation.

Fait à : , le

Signature :